

**Création de Société par Actions Simplifiée****ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL**

La banque ci-après :

CIC LYONNAISE DE BANQUE CIC ECHIROLLES, 80 COURS JEAN JAURES 38130 ECHIROLLES déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 1 000 €.

MMe BOLGE HAFSA, représentant de la société 2NI CONSTRUCTION S.A.S., Société par Actions Simplifiée actuellement en voie de formation dont le siège social se situe 58 AVENUE DE VALENCE 38360 SASSENAGE, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux apports en numéraire de la Société par Actions Simplifiée en formation, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des actionnaires.

Liste des actionnaires	Nombre d'actions	Somme versée
BOLGE HAFSA	100	1 000 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. Sans production de ce certificat dans le délai de six mois à compter du dépôt de fonds, la somme susvisée pourra être débloquée :

- soit entre les mains du mandataire désigné par l'ensemble des souscripteurs,
- soit entre les mains du mandataire désigné par décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 03 avril 2024

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

JST14

Lucille GIGLIONE
Chargée d'affaires Professionnels

CIC Lyonnaise de Banque
Lucille GIGLIONE
Chargée d'Affaires Professionnels
80, cours Jean Jaurès
38130 ECHIROLLES
Agence 18210

Lu et approuvé

(Faint, illegible markings)